



LEGENDE
 LA CARTOGRAPHIE (Map) :
 quadrichromie (Four-colour)
 échelle (Scale) : 1/50 000 - 1 cm = 500 m.

LES ITINERAIRES (Itineraries) : le tracé des itinéraires est, à l'exception du GR, de la même couleur que le balisage rencontré sur le terrain.
 The route shown on the map is of the same colour as the route markers you will find on the walk (Exception GR Path)

① Numéro de la boucle (se reporter au répertoire des circuits)
 Number of the circular walk (See the list of itineraries).

* Départ conseillé (se reporter au répertoire des circuits).
 Suggested starting point (See the list of itineraries).

CODE COULEURS UTILISÉ SUR LA CARTE (Route marking colours) :

- Itinéraire de liaison (Junction path).
- Boucle de Promenade et de Randonnée (PR) (Circular walk).
- Certains circuits ne sont pas numérotés. Ils sont décrits dans d'autres Plans Guides jointifs de ce secteur.
- ● ● Variante / Raccourci (Alternative path).
- Chemin de St-Jacques, voie de Vezelay vers Compostelle

Eco-Veille Nature Dordogne Périgord

Vous pouvez à présent signaler toutes anomalies constatées (décharge sauvage, défaut de signalétique ou manque de sécurité...) sur un chemin de randonnée, site et espace de pratique terrestre ou nautique, en téléchargeant la fiche alerte « Eco-Veille Nature Dordogne Périgord » sur le site sports.cg24.fr ou randonnee-dordogne.com et en l'envoyant à :
 Conseil général de la Dordogne - Service du Tourisme
 2 rue Paul Louis Courier 24019 Périgueux cedex.

INFORMATIONS SUR LA NATURE DU SOL*



* AVERTISSEMENT : Ces informations sur la nature du revêtement n'ont qu'une valeur indicative. Elles sont destinées à faciliter la lecture de la carte IGN. L'urbanisation et l'activité humaine peuvent conduire à de significatives transformations du paysage et modifier le tracé ou le revêtement des itinéraires. Ces évolutions s'engagent pas la responsabilité du C.D.E.



PANNEAUTAGE ET BALISAGE

(Route marking and signposts)
 Le mobilier de signalisation des circuits est constitué de 3 éléments complémentaires :
 1/ Le panneau d'appel (Information board),
 2/ La flèche directionnelle (Direction arrow),
 3/ Les bornes de balisage (Signposts).

LE PANNEAU D'APPEL :

(Information board)
 Chaque départ d'itinéraire est matérialisé par un panneau d'appel affichant la cartographie générale du secteur.
 Un point "vous êtes ici" vous indique votre position.



LA FLECHE DIRECTIONNELLE

(Direction arrow)
 A proximité immédiate du panneau d'appel, une flèche directionnelle en bois vous indique le sens du circuit, sa longueur ainsi que les pratiques admises sur ce circuit. Sur le

parcours il est possible de trouver ce type de panneaux afin d'indiquer les différentes directions, jonctions ou liaisons. Les pratiques admises sont signalées par la présence des marquages normalisés suivants :

- Boucle de promenade et de randonnée (PR Path : circular walk)
- Sentier équestre (Horse riding path)
- Sentier VTT (Mountain bike track)

LES BORNES DE BALISAGE (Signposts) :
 Le jalonnement est constitué de bornes en bois surmontées d'un capuchon de couleur jaune pour les boucles et verte pour les itinéraires de liaison.

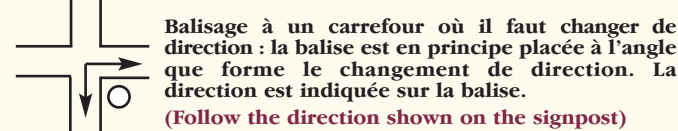
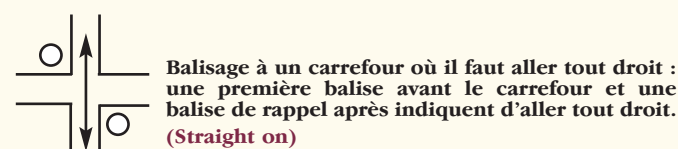
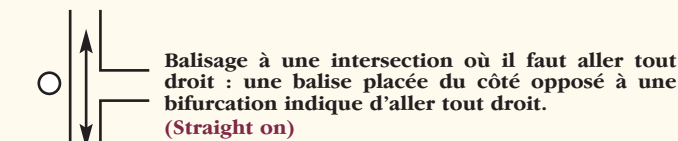


BALISAGE EN VIGUEUR

(Route marking colours)

- Itinéraire de liaison (Junction path).
- Boucle pédestre de promenade et de randonnée (PR Path : circular walk).
- Sentier de Grande Randonnée (GR) (GR Path).
- Chemin de St-Jacques, voie de Vezelay vers Compostelle

IMPLANTATION DES BORNES :



DIRECTION

